

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCoT

4k. Annexe n°15 Secteurs prédisposés aux chutes de blocs et éboulements

Approbation : 19 décembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Déclaration de projet emportant mise en
compatibilité n°1 : 20 octobre 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Déclaration de projet emportant mise en
compatibilité n°2 : 11 juillet 2024

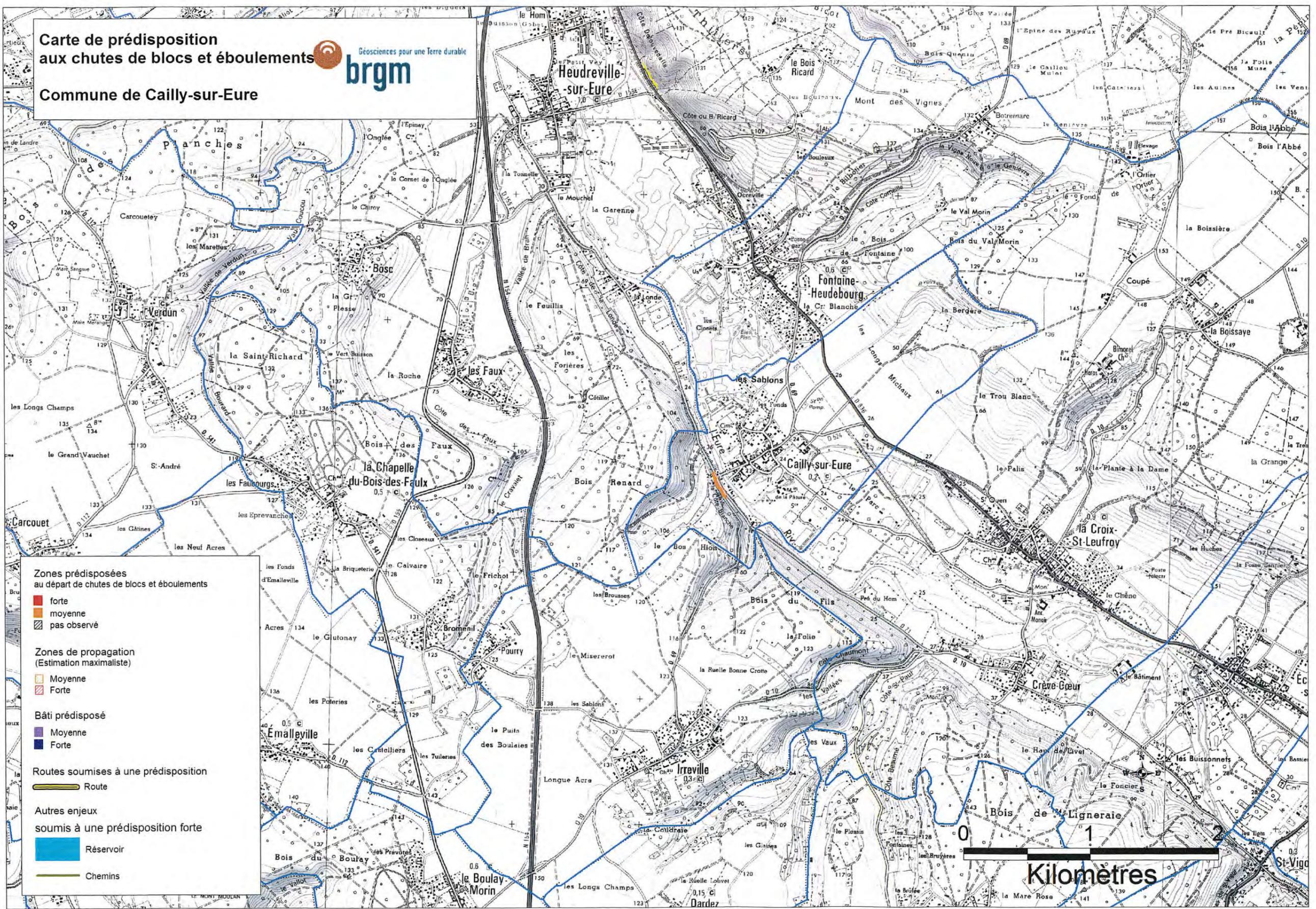
Modification n°4 : 27 février 2025

EURE MADRIE SEINE

Carte de prédisposition aux chutes de blocs et éboulements



Commune de Cailly-sur-Eure



Zones prédisposées au départ de chutes de blocs et éboulements

- forte
- moyenne
- pas observé

Zones de propagation (Estimation maximaliste)

- Moyenne
- Forte

Bâti prédisposé

- Moyenne
- Forte

Routes soumises à une prédisposition

- Route

Autres enjeux soumis à une prédisposition forte

- Réservoir
- Chemins

Kilomètres

